

Activer les pauvres et les chômeurs par l'emploi ?

Leçons d'une stratégie de réforme

Jean-Claude Barbier

Centre d'économie de la Sorbonne. CNRS, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Mots clés : Pauvreté – Politiques d'activation – Politiques sociales.

Les réformes dites de « l'activation de la protection sociale » ont pris une grande ampleur dans tous les pays depuis plus de dix ans, parfois même vingt, dans certains (France, États-Unis). Le bilan de ces réformes permet de comprendre leurs traits communs ainsi que la grande diversité qui a persisté en Europe, et entre l'Europe et les États-Unis. Si les réformes ont eu des conséquences à la fois idéologiques et institutionnelles, si elles ont changé les stratégies politiques, l'activation de la protection sociale s'inscrit également dans une logique historique diversifiée. Ces réformes ont été légitimées par des objectifs en matière d'accès à l'emploi, d'élimination de la pauvreté et d'exclusion sociale. Or, ces objectifs n'ont pas été atteints comme le montre cet article.

Sous la bannière politique de « l'activation (1) », des réformes de la protection sociale qui, à première vue, présentent des ressemblances, ont été engagées depuis la fin des années 1980, dans certains pays (États-Unis et France), depuis la moitié des années 1990 dans la majorité des autres. On dispose désormais d'un recul suffisant pour en envisager le bilan et pour bien identifier ce qu'elles ont changé, sans méconnaître leur diversité. Pour le faire, il est indispensable de se mettre d'accord sur le repérage empirique des politiques dont on parle, ce qui n'est pas évident, tant le vocabulaire politique qui les décrit est imprécis, ambigu et normatif. Ensuite, il faut repérer des types différents de changements consécutifs aux réformes : modification de l'idéologie justificatrice, des règles, du contenu des droits sociaux, du management public des organismes, transformation des expériences

des personnes, des contenus de la citoyenneté sociale, etc. Cet article (2) entend contribuer à un bilan déjà entamé à bien des égards par de nombreux chercheurs de plusieurs disciplines (économie, science politique et sociologie), qui vise à apprécier la nature des conséquences des réformes considérées. On conclura sur une vision plus macro-sociologique, autour d'une question qui résume bien l'un des enjeux principaux de la réforme de la protection sociale contemporaine, en termes de légitimité : ses promoteurs, dans tous les pays, ont en effet assuré qu'elle allait contribuer à diminuer la pauvreté, à rendre les marchés du travail plus « inclusifs » et plus équitables, à intégrer les gens par le travail, à augmenter les revenus du travail. On dispose désormais de suffisamment de données pour apprécier si ces nombreux objectifs ont été tenus, et l'établissement de ce jugement est d'autant plus important aujourd'hui que la crise économique bat son plein en Europe.

Workfare et « activation » : que s'est-il passé depuis deux décennies ?

Beaucoup de chercheurs se sont intéressés à l'apparition de nouvelles politiques (ou programmes) publics présentés par leurs responsables sous l'étiquette « workfare », souvent « welfare-to-work », « politiques actives » et aussi « activation », etc. S'il n'est pas possible de consacrer cet article à la genèse de toutes ces expressions, il est pourtant indispensable de séparer d'emblée, autant qu'il est possible, le langage des hommes et des femmes politiques de celui de l'analyse scientifique

(1) Le terme « activation » est désormais couramment employé dans le jargon politique, comme dans le vocabulaire des spécialistes universitaires du sujet, partout en Europe, sans plus de précision. Ce qui, en soi, est dénué de sens. Mais l'emploi métonymique est le plus souvent un emploi euphémique : il signifie « activer les pauvres » ou « activer les chômeurs », comme on le verra plus loin.

(2) Cet article reprend les thèmes présentés lors du colloque organisé à Paris le 4 octobre 2010 par le département recherche de la Caisse nationale des Allocations familiales. L'auteur remercie les relecteurs anonymes d'une version antérieure ainsi que la Rédaction de la revue pour ses suggestions très utiles de réécriture.

(Barbier, 2002 et 2008 a) (3). On décrira ici ce qu'on peut raisonnablement considérer comme des « réformes d'activation de la protection sociale », et on en présentera les principaux traits et des exemples significatifs qui couvrent la variété des possibles. Toutefois, compte tenu de l'ampleur des réformes considérées, on a choisi de se concentrer sur un seul des domaines de l'activation de la protection sociale, celui de « l'activation des pauvres et des chômeurs ». L'expression pose, en soi, un problème éthique ; aussi est-elle mise ici entre guillemets car elle est impropre et « instrumentalisante » (4). On « active » en général des mécanismes, des choses, mais pas des personnes ; c'est un signe du temps présent que d'utiliser de façon croissante des verbes traditionnellement réservés à l'action sur les choses, pour les personnes.

L'« activation » comme principe ancien de fonctionnement de la protection sociale

Réservant le terme « *workfare* » pour les réformes américaines (Morel, 2000), contrairement au choix contestable de I. Lødemel et H. Trickey (2000) d'un usage universel, il est nécessaire de trouver un concept plus général pour désigner ce qui rassemble les réformes d'ampleur qui se sont déployées depuis plus de dix ans. Par exemple, chacun à sa façon et dans des directions bien différentes, les États-Unis et la France ont partagé le projet de « valoriser » l'activité professionnelle. Avec un recul de vingt ans, le contraste France-États-Unis illustre assez bien la diversité des réformes : en 1988, le Parlement français vota unanimement une loi dont le premier article (5) se référait à la justification des secours comme « dette de la Nation » (en citant les textes de la Révolution française) et qui cristallisa une conception de l'insertion comme participation républicaine, laquelle avait été depuis plusieurs années construite par l'initiative des associations (Eme, 1997). Le travail était considéré comme un vecteur d'intégration dans la communauté des citoyens, et celle-ci nécessitait une intervention sociale d'aide pour les personnes qui rencontraient des difficultés majeures, d'où l'invention de la notion d'« insertion », restée à ce jour intraduisible en anglais ou en allemand. La même année, le

Congrès américain renforçait « l'esprit punitif » dans l'assistance résiduelle américaine, avec le *Family Support Act* (Handler et Hasenfeld, 2007). Les pauvres devaient accepter, contraints, des travaux de faible qualification – comme le nettoyage des parcs de New York – pour mériter leur aide sociale. Bien qu'à l'époque, dans aucun des cas, on ne parlait « d'activation », vu avec le recul, il s'agit de deux exemples d'« activation de la protection sociale » qui reposent sur des conceptions très différentes du travail et de l'emploi, qu'on peut référer à une opposition philosophique ancienne entre John Locke et Jean-Jacques Rousseau (Barbier et Théret, 2001:176-177), ou à une logique de réciprocité (6) et des « coutumes » différentes (Morel, 2000 ; Morel, 1996). Dans la deuxième moitié des années 1990, des variations sur ces deux thèmes ont été observées dans tous les pays occidentaux. Mais cette « activation des pauvres et des chômeurs », dont on ne parlait pas ainsi au début, s'est révélée n'être qu'un élément dans une mosaïque d'interventions des États dont la préoccupation centrale a été d'augmenter les taux d'emploi de la population. Tout devait être fait pour accroître la participation des personnes à l'activité professionnelle car, non seulement cette dernière était considérée comme la solution miracle à la pauvreté, mais les systèmes de protection sociale étaient désormais qualifiés de « passifs » et, par conséquent, jugés comme inefficaces : il s'agissait donc de les « activer » de toutes les manières possibles (7).

On ne saurait croire en cette « nouveauté » que les hommes et les femmes politiques mettent en scène sous l'étiquette d'« activation » tout court. Il faut en effet réaffirmer un acquis de l'analyse internationale des systèmes de protection sociale, à savoir que tous ces derniers ont été et restent fondés sur leur lien avec l'activité professionnelle, le travail, qu'ils soient bismarckiens ou béveridgiens. Parce que Gøsta Esping-Andersen, empruntant à Karl Polanyi la catégorie de « *decommodification* » (« dé-marchandisation »), l'a utilisée pour en faire un critère de distinction entre ses régimes, la notion a été mal interprétée, non seulement pour l'analyse précise du type universaliste social-

(3) Un premier article sur le sujet a été consacré à la comparaison entre *workfare* et insertion française (Barbier, 1996) et la plus récente contribution publiée, à l'activation de la protection sociale en France (Barbier, 2008 a). Leur base empirique est constituée d'enquêtes de terrain dans plusieurs pays et en plusieurs langues : en France (services de l'emploi, programmes locaux d'insertion, etc.), au Danemark (enquête de longue durée sur l'aktivering et les politiques de l'emploi), en Allemagne (réforme Hartz) et en Grande-Bretagne (des *New Deals* à la généralisation du « *work test* »). Cette enquête est associée à une analyse des systèmes de protection sociale en Europe (macrosystèmes et politiques sectorielles et des cultures politiques dans lesquels ils sont encastrés (Barbier, 2008 b). Le présent article constitue donc une actualisation et une réappréciation d'éléments publiés ailleurs (voir liste des références bibliographiques).

(4) Un autre exemple évident dans la langue française est « gérer », mais il faut aussi compter le terme « flexibiliser ».

(5) Cet article a été abrogé par la loi du 3 décembre 2008, mettant ainsi fin à une spécificité française.

(6) Sylvie Morel parle de deux logiques de la réciprocité différentes : la contrepartie dans le cas de la « dépendance » aux États-Unis, et la « dette sociale » dans le cas de l'insertion française, au moins à son origine (p. 268).

(7) À la fin des années 1980, Neil et Barbara Gilbert avaient forgé la notion d'« *enabling state* » ; celle d'« État d'investissement social » a aussi connu un franc succès, à la suite des écrits d'Anthony Giddens. Les variations sur le thème de l'activation ont touché toutes les langues : « *aktivierende Politik* » (politique activante) en allemand, « *aktivering* » « *activation* » en danois, *attivazione* en italien, etc.

démocrate mais, surtout, pour l'analyse des réformes « d'activation » (Kvist, 2002). Or, le terme « dé-marchandisation » se révèle de peu d'intérêt analytique pour comprendre les changements, dans la mesure où les systèmes de protection sociale ont tous été « activés » depuis leurs origines et où une logique ancienne, structurante, « d'activation » est présente dans leur architecture commune. Dès leur origine, les systèmes de remplacement du revenu pour les chômeurs, systèmes mutualistes ou syndicaux, ont toujours reposé sur la recherche « active » de l'emploi. Ainsi, le principe de la capacité de travailler est présent dans la législation républicaine française de 1793 sur les secours. Avec une tonalité bien différente, parce que fondée sur l'obligation charitable des communes, il est aussi cependant présent dans la loi allemande sur l'assistance – désormais caduque – de 1961 (Barbier et Knuth, 2011). Au demeurant, bien qu'ils soient tous historiquement « activés » – qu'il s'agisse de l'Allemagne, de la France ou de l'Italie de ce point de vue –, certains systèmes ont été beaucoup plus difficiles à réformer dans le sens contemporain que ceux des pays béveridgiens, pour des raisons institutionnelles (Clasen et Clegg, 2006). Même si ces différences ne sont pas interprétables uniquement en terme de résistance fonctionnelle des institutions, car elles se rapportent à des cultures politiques inscrites dans l'histoire (Barbier, 2008 b). Il faut donc souligner, par opposition, ce qui fait la « nouvelle activation » des années 1980 aux années 2000.

Ce qui caractérise la « nouvelle activation »

L'activation de la protection sociale depuis plus de dix ans est ainsi devenue « systémique ». C'est ce que n'ont pas vu ceux qui se bornaient à s'intéresser à l'aggravation, souvent bien réelle, des conditions exigées des pauvres et des chômeurs. Or, même dans les pays les plus généreux du point de vue de la protection sociale, le chômage et l'assistance occupent une place limitée dans l'ensemble des dépenses sociales (tableau 1). Sans rester prisonnière ni du champ étroit et de la conception de l'assistance des pays anglophones ni de l'étude des obligations imposées aux chômeurs, la notion « d'activation de la protection sociale » rassemble des formes et des contenus de politiques dont la grande diversité, sur fond de pressions économiques similaires, s'explique essentiellement par leur encastrement dans des cohérences sociétales et culturelles (Barbier, 2008 b). Encore faut-il définir

Tableau 1

Proportion des prestations sociales consacrées au chômage, au handicap et à l'exclusion sociale (en %)

	1997	2001	2005
Danemark			
• chômage	12,6	10,0	8,6
• handicap	10,8	12,5	14,4
• exclusion et autres	4,0	3,7	3,4
Total	27,4	26,2	26,4
France			
• chômage	7,8	7,1	7,5
• handicap	5,9	5,9	5,9
• exclusion et autres	1,3	1,5	1,6
Total	15,0	14,5	15,0
Royaume-Uni			
• chômage	3,9	3,5	2,6
• handicap	10,3	9,3	9,0
• exclusion et autres	0,8	0,9	0,7
Total	15,0	13,7	12,3

Source : Eurostat, 2008, séries 1997-2005, European social statistics.

ce concept, car le terme « activation » est issu du langage politique, comme l'ont montré Pascale Dufour et ses collègues (2003). « L'activation » représente l'une des tendances principales de la restructuration de la protection sociale que Paul Pierson (2001) a décrite (8) et prend des formes diverses non seulement selon les types de « *welfare capitalism* » mais aussi selon les pays concernés. L'essentiel de cette « activation » réside dans le fait que les réformes ont partout « réactivé » ou renforcé, voire introduit, des liens explicites (réglementaires ou légaux) entre le droit à la protection sociale et l'activité professionnelle, sous tous ses aspects. Dans certains cas, cela s'est traduit par le renforcement d'obligations imposées aux bénéficiaires (chômeurs et pauvres, titulaires de prestations) ; dans d'autres, par des mécanismes bien différents, par exemple, par le remplacement des prestations du budget social par des crédits d'impôts (*tax credits*) ou par la fiscalisation des dépenses sociales, se substituant dans les systèmes bismarckiens au financement par les cotisations. Même aux États-Unis, la visibilité « politique » de la réforme clintonienne du « *welfare-to-work* », pourtant centrale (9), n'a jamais constitué le cœur de la « nouvelle » activation, lequel a résidé dans l'extension de l'« *Earned Income Tax Credit* » (EITC), maillon important du système fiscal-social américain qui constitue (avec la redistribution fiscale selon les familles et le financement de l'éducation) l'un des piliers majeurs de la protection sociale. L'EITC est,

(8) Les tendances qu'il identifie d'une façon très générale pour la réforme de la période d'austérité sont la « *recommodification* » « *re-marchandisation* » ; le « *cost-containment* » (maîtrise des coûts) et la « *recalibration* » (ajustement). À noter que, mais cela reste secondaire ici, l'auteur parle de « *welfare state* », ce qui ne correspond pas, y compris sous la traduction erronée d'« État-providence », au cas majoritaire en Europe continentale.

(9) Bill Clinton a repris l'idéologie traditionnellement conservatrice du *workfare*, introduit dans les années 1970 par Richard Nixon. Sous l'égide démocrate, il a proclamé que l'Amérique devait « *end welfare as we know it* » (en finir avec la conception actuelle de l'assistance), un programme qui, la crise catastrophique le montre depuis 2008, est dénué de sens à long terme.

sans aucun doute, l'une des premières « prestations d'activation », émergeant au milieu des années 1970 pour devenir majeure à la fin des années 1980, en s'adjoignant des déclinaisons variées au niveau des États fédérés. Alors que les manifestations de la « nouvelle activation » en Grande-Bretagne ou au Danemark, par exemple, datent seulement de la première moitié des années 1990, l'invention par les associations françaises du secteur social de la logique de l'insertion par le travail, dans un esprit solidariste et républicain, reprise (et pour certains, détournée) ensuite par les pouvoirs publics, est aussi très précoce en comparaison internationale : si elle culmine avec la loi sur le revenu minimum d'insertion (RMI), ses fondements historiques sont également ancrés dans les années 1970 avec, en particulier, les lois visant les personnes handicapées de 1975. Encore plus tôt, la Suède, avec son invention des « politiques actives du marché du travail », comme élément complémentaire de la solidarité salariale couplée avec une politique budgétaire restrictive, mise en place dans les années 1950-1960, se révèle avoir été un pays pionnier (Van den Berg, 2009), avec une autre logique originale, dans le cadre d'un partage hautement socialisé des risques (10). Ici encore, la variété des stratégies et des conceptions de l'activation paraît extrême, mais toutes concourent à considérer le travail, l'activité professionnelle, comme un objectif majeur des personnes et des systèmes.

Les segments de la protection sociale faisant l'objet des réformes (régulièrement actualisées) ont été, le plus souvent, l'indemnisation du chômage, les politiques de l'emploi, les prestations d'assistance et de solidarité, puis les préretraites, et les retraites. Les politiques « familiales » sont aussi « activées » dans de nombreux pays (crédits d'impôts associés au fait d'avoir des enfants et de travailler). La couverture maladie, parce qu'elle a pris de plus en plus une forme universelle, n'est en revanche pas directement concernée, encore que des réformes des indemnités journalières de maladie aient eu lieu, qui peuvent aussi s'interpréter comme participant d'une logique générale « d'activation » (dans le cas suédois, par exemple, où le recours aux congés maladie a été restreint). Plus significativement, la réforme du financement de la protection sociale et de l'articulation impôts-cotisations font aussi partie de la même dynamique systémique, avec l'objectif de favoriser l'activité professionnelle tant sur le plan global de la demande de travail (par exemple, diminution des cotisations sociales d'employeurs en France, introduction et extension de la contribution sociale généralisée, fiscalisation de la Sécurité sociale, baisse des cotisations allemandes

et britanniques) que sur le plan des incitations individuelles (*tax credits* à la britannique ou à l'américaine ; formes dites « d'intéressement » associées aux prestations de chômage en Allemagne ; en France, le revenu de solidarité active en est le plus récent avatar). Cependant, on notera que l'activation des systèmes de protection sociale devrait être distinguée de la « flexibilisation » des systèmes juridiques (le droit du travail principalement), qui conservent une logique relativement autonome – fût-elle coordonnée avec la protection sociale. En effet, comme on l'a souligné en comparant la France et l'Italie (Barbier et Fargion, 2004), il existe des pays qui ont flexibilisé leur marché du travail tout en n'activant pas leur protection sociale (absence d'assistance sociale formelle en Italie).

De nombreux travaux ont montré qu'on pouvait « styliser » les réformes en types différents. S'opposent ainsi un type libéral, plus centré sur le fonctionnement du marché, à un type universaliste qui combine haut niveau de socialisation des risques et appel au marché (Barbier, 2002 ; Serrano Pascual, 2007 ; Lødemel, 2004 ; Goul Andersen et Pedersen, 2007). Cependant, à l'intérieur de chacun des pays, la variété de mise en œuvre est partout présente (Bouchoux *et al.*, 2004, pour la France ; Larsen *et al.*, 2002, pour le Danemark ; Morel, 2000:19-20, pour les États-Unis) : si une orientation est dominante, les types ne se réalisent donc pas de façon homogène. Plusieurs facteurs jouent un rôle, dont le moindre n'est pas la dynamique économique des territoires particuliers. Dans le premier type, deux outils ont prédominé : la très large diffusion des incitations fiscales au travail (remplaçant les prestations non directement conditionnées à l'activité professionnelle) a été combinée avec le renforcement des programmes fondés sur les exigences accrues vis-à-vis des chômeurs et des personnes à l'assistance. Dans le second type, avec une protection sociale restée généreuse, alors même que les taux d'emploi – chez les hommes et les femmes, chez tous les types d'âge – étaient très élevés, et le chômage et l'inactivité relativement faibles, les systèmes ont été réformés pour promouvoir systématiquement l'insertion de tous les membres de la société dans la norme commune de l'emploi. Ces deux types idéaux d'activation de la protection correspondent à des systèmes béveridgiens. Si, dans les systèmes bismarckiens, les réformes n'ont pas été non plus négligeables (Palier et Martin, 2007), elles ont connu – on le voit d'autant mieux avec le recul du temps – des difficultés importantes, au point qu'aucun type idéal clair ne se soit imposé (Barbier, 2008 a).

(10) Cette « activation » allait jusqu'à construire de nouveaux logements à côté des nouvelles usines, quand les anciennes fermaient dans une autre ville ou région, socialisation vue alors des États-Unis comme une forme honnie de « socialisme ».

Des objectifs de « l'activation » aux transformations objectivables

Considérant les politiques présentées précédemment, la question majeure qui se pose à l'analyste est celle des transformations effectives qu'elles ont amenées dans les systèmes de protection sociale et de leurs conséquences pour les citoyens et les bénéficiaires. Il faut tout particulièrement rapporter ces dernières aux objectifs annoncés par les gouvernements qui ont justifié la réforme.

Les transformations observables : comment les objectiver ?

Le repérage des conséquences des réformes menées en matière d'activation depuis dix à vingt années n'est pas une tâche facile. S'il est relativement aisé – et largement pratiqué dans tous les pays – d'évaluer, à l'aide de méthodes sociologiques ou économiques appropriées, les « effets » (« impacts ») de tel ou tel programme d'action bien circonscrit, sur une période délimitée et courte, l'objectivation de l'impact agrégé de multiples réformes pose des problèmes d'une autre ampleur. Dès lors qu'on envisage des systèmes entiers en réforme sur une période longue, il faut abandonner toute velléité d'objectiver facilement des causalités précises. Ceci ne détruit pas l'utilité des milliers d'études d'évaluation qui sont commanditées en Europe : mais leur valeur d'information pour la recherche est inévitablement limitée par les restrictions et les simplifications, par les réductions qui président à leur fabrication (11). Ainsi, contrairement aux prétentions constamment réitérées par certains gestionnaires de politiques, la notion de « bonne pratique » est une illusion si l'on croit pouvoir transférer d'un pays à un autre, d'une époque à une autre, d'un contexte spécifique à un autre, des politiques comme des « boîtes à outils ». Les leçons présentées par les études d'évaluation ne sont recevables que dans le cadre des hypothèses précises dans lesquelles elles sont conduites, et ne sauraient être étendues hors du contexte temporel et géographique dans lesquels elles sont objectivées ; c'est ce qui fait le caractère très délicat de l'affirmation trop souvent entendue invitant à transférer ailleurs un « programme qui marche » (12). Quand il s'agit « d'évaluer » les politiques et les programmes, parmi de nombreuses questions tenant aux capacités limitées des techniques économiques et sociologiques existantes, deux problèmes essentiels se posent : d'une part, les politiques ne sont jamais exactement mises en œuvre comme leurs auteurs les

envisagent à l'origine mais, surtout, leurs conséquences sociales excèdent infiniment les objectifs formels qui leur sont prescrits. Même dans le cas de la centration de l'évaluation sur un domaine donné de politique (comme, par exemple, en France, l'impact de la diminution des cotisations employeurs censée « activer » la création d'emplois par la baisse du coût du travail), les hypothèses sont nombreuses et conduisent à des résultats diversifiés. À l'encontre des études à problématique étroite, qui se concentrent sur l'accès à l'emploi des pauvres et des chômeurs (en oubliant, en France, souvent, les effets des programmes sur les revenus des personnes), il convient donc de prendre en considération l'ensemble des conséquences possibles de la vague de « l'activation » de la protection sociale.

Quatre domaines sont à explorer, impossibles à couvrir ici en détail (13) :

- le changement introduit dans le fonctionnement des systèmes (financement, architecture, principes, outils) et dans les prestations et aides fournies aux personnes, tel qu'il a eu lieu dans la pratique, ce qui suppose une enquête détaillée de terrain (Barbier, 2006) ;
- les changements effectifs qu'on peut, sinon toujours imputer directement à la réforme générale, du moins considérer comme liés à elle, au moins en partie, que l'on mesure par des indicateurs quantitatifs classiques : pauvreté, activité professionnelle, niveau et structure des dépenses sociales, etc. (Cantillon, 2010). C'est à ce second niveau qu'on recherchera ici si les trois objectifs de l'activation ont été ou non réalisés : faire reculer l'exclusion, éradiquer ou diminuer la pauvreté, faire partager universellement le travail ;
- les transformations idéologiques qui les accompagnent : modification des idées, des discours et, plus largement, des référentiels des politiques (Jobert et Muller, 1987), plus ou moins nationaux, plus ou moins internationalisés ;
- les conséquences que les réformes diverses entraînent dans la légitimité (collective) des politiques et de la protection sociale en général, mais aussi les conséquences qu'elles provoquent sur la subjectivité des personnes (le vécu individuel), sur leur « citoyenneté sociale » (Goul Andersen, 2005 ; Bothfeld, 2008).

Les deux premières transformations relèvent d'une analyse classique des politiques publiques. Au-delà de la délicate question, déjà soulignée, de l'imputation causale des « impacts » à des « programmes »,

(11) On pense tout particulièrement à la réduction de la rationalité des acteurs qui est à la base de l'immense majorité des études économiques et économétriques : sur ce point, voir la critique pertinente de François Dubet et A. Vérétoit (2001).

(12) Ce fut tout particulièrement le cas dans les années 1990 des pratiques dites « d'incitation au travail » (voir sur ce point, la communication de Mark Pearson et de Stefano Scarpetta, jamais publiée dans sa version définitive et discutée dans Barbier (2006:10-11).

(13) On se concentre ici sur la discussion des conséquences de la réforme de la protection sociale en matière de « l'activation » des pauvres et des chômeurs.

Tableau 2

Taux d'emploi en équivalents temps plein en Europe
en 2000 et 2007 (en %) (15-64 ans)

	UE-15		Allemagne		Danemark		France		Royaume-Uni	
	2000	2007	2000	2007	2000	2007	2000	2007	2000	2007
Tous	58,0	60,2	58,6	59,6	69,3	69,3	58,7	59,4	61,3	61,7
Hommes	71,1	71,6	71,1	71,2	76,9	76,2	69,1	67,0	74,2	73,2
Femmes	45,4	49,2	46,1	48,2	62,2	62,8	48,7	52,4	49,7	51,3

Source : European Commission – *Employment in Europe Report*, 2008.

elles ne posent pas de problèmes insurmontables. Les deux autres transformations participent d'une analyse méthodique différente, puisqu'il s'agit de repérer des idées, des valeurs et des normes et, pour le cas des individus, des traces de vécu. S'il est assez aisé d'analyser le contenu des discours officiels, ou d'en recueillir les traces par des entretiens approfondis auprès des acteurs, il est beaucoup plus ardu de mesurer la légitimité des politiques et, encore plus problématique, d'objectiver les transformations du vécu des personnes, à relier à la mise en place des réformes de l'activation. Les éléments pour répondre à toutes ces questions ont à peine commencé à être réunis ; ils réclament une enquête approfondie, dans une perspective de comparaison internationale, d'autant plus difficile à conduire que le mouvement des réformes est incessant et variable selon les secteurs (Barbier, 2005 a).

Ce qui est établi

Architecture et prestations

Sur ce premier point, des études ont été largement produites dans la littérature comparative internationale : c'est le domaine le mieux documenté, à ceci près que certains analystes sont restés « loin du terrain » et qu'ils ont parfois pris les mesures à leur « valeur faciale », comme si le fait de les édicter signifiait qu'elles changeaient vraiment les choses, et comme s'il n'y avait pas aussi des politiques *symboliques*. L'exemple de l'échec du revenu minimum d'activité (RMA) en France, introduit par une loi du gouvernement Raffarin, en 2003, est significatif à cet égard : alors qu'on parlait de cent mille contrats de RMA pour la fin 2003, il n'y en avait, à la mi-2008, que quinze mille à peine, après que le contrat RMA initial a été profondément revu juridiquement. De la même manière, la mise en œuvre en Allemagne de la réforme dite « Hartz IV » a rencontré une résistance pour son application aux chômeurs les plus âgés et elle a dû être rapportée en octobre 2007. En Grande-Bretagne, comme d'ailleurs aux Pays-Bas, malgré toutes les promesses « d'activer les personnes

handicapées », le nombre des personnes hors du marché du travail et classées comme « handicapées » n'a été réduit qu'à la marge depuis dix ans (14). Ceci est d'ailleurs aussi le cas dans un des « modèles » contemporains de l'activation par excellence, le Danemark (voir *infra*).

S'il est avéré que les réformes ont été plus cohérentes et systématiques dans les pays béveridgiens et n'y ont pas rencontré les obstacles institutionnels et culturels-politiques des pays bismarckiens, cela ne veut donc pas dire qu'elles se sont traduites par des réalisations exceptionnelles en matière de réduction de la pauvreté, d'augmentation des taux d'activité et de recul de l'exclusion sociale. Ainsi, dans tous les pays, la rhétorique politique a poursuivi des objectifs symboliques d'affirmation d'un discours de responsabilisation – et, souvent, de culpabilisation – des personnes. Cependant, dans bien des cas, la substance – nationalement diverse – de l'équilibre effectif entre les fameux « droits » et « devoirs » n'a pas pour autant été automatiquement transformée ; c'est particulièrement le cas en France et au Danemark. Dans le cas français, dans les périodes (et les lieux) où la création d'emplois s'est révélée trop faible, l'administration de l'emploi n'a jamais eu les moyens d'imposer des obligations punitives, et les sanctions – par exemple, pour non-respect du contrat d'insertion pour les bénéficiaires du RMI ou pour les chômeurs – sont restées, en comparaison internationale, limitées. De même, au Danemark, la sévérité apparente du discours à la fin des années 1990 a toujours rendu possible la prise en compte des difficultés des personnes, dans une logique égalitaire. Au Danemark, la part des personnes « hors emploi » d'âge actif n'a pas significativement évolué entre 1992 et 2007, et elle était proche de la part correspondante française (entre 20 % et 24 % selon les statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques en équivalent temps plein pour l'année 1999) ; réalité confirmée par les statistiques nationales danoises les plus récentes avant la crise (tableau 2).

Les transformations idéologiques

Comme l'ont montré plusieurs chercheurs (Van Berkel and Møller, 2002 ; Serrano Pascual, 2007) la réforme s'est accompagnée d'une transformation idéologique profonde, qui combine l'introduction de nouvelles idées quant à ce qui est censé être le « plus efficace » et une nouvelle « logique morale

(14) En 2008, avant la crise, il y avait encore plus de huit cent mille personnes recevant des prestations pour handicap, aux alentours de 7 % de la population potentiellement active.

et politique », articulée avec un discours moralisateur des « droits » et « devoirs ». Dans cette transformation, surtout depuis le début des années 2000, l'influence internationale des économistes orthodoxes, qui se font les avocats des réformes, est allée croissant, car la discipline s'est intéressée de plus en plus aux programmes sociaux. Pour autant, cette idéologie commune ne s'incarne pas pareillement dans tous les pays : si elle les influence tous, elle n'y pénètre pas de la même façon, et les cultures politiques différentes, les systèmes de normes nationales différents se chargent d'en filtrer l'influence (Barbier, 2008 b). Globalement, la transformation idéologique profonde ne met pas en cause l'opposition des deux types, universaliste et libéral, de « l'activation », mentionnés *supra*. Dans la comparaison, le raisonnement en termes de niveaux d'abstraction auquel nous convie Giovanni Sartori (1991) est important (15). Si, partout, les politiciens articulent un discours de droits et de devoirs, dénoncent des profiteurs et des fraudeurs, la substance des droits et des devoirs reste, à un niveau moins abstrait, hétérogène. Pour ne prendre qu'un exemple : alors que le gouvernement libéral-conservateur danois en place depuis 2001 s'est efforcé de réduire la durée de versement des prestations d'assurance chômage, cette durée était encore, fin 2008, de quatre ans contre les six mois du filet de sécurité de la *Jobseeker's allowance* britannique. Il aura fallu sept ans, et la crise, pour que le projet du centre-droit danois de réduction à deux ans soit réalisé en 2009, avec le soutien d'une majorité des partis politiques.

Le vécu des personnes

Enfin, c'est au niveau des conséquences sur le vécu, l'autonomie, la « reconnaissance » sociale des personnes que la transformation apportée par la vague de l'activation – qui, avec la crise, va au moins en partie refouler – est la plus difficile à objectiver. Le changement idéologique est inévitablement amorti dans les pays universalistes qui ont maintenu un niveau généreux de protection sociale et des orientations fortes en termes d'égalité et de citoyenneté sociale commune (Goul Andersen, 2005), ce qui n'exclut pas, pour autant, une dégradation relative du vécu de leur situation chez certains groupes de personnes. Dans ce domaine, s'il existe de nombreuses enquêtes et réflexions (Paugam et Duvoux, 2008, pour la France ; Bothfeld, 2008, pour l'Allemagne), un double problème se pose cependant pour que la recherche comparative internationale soit en mesure d'objectiver comparativement les choses. Le premier tient dans la mesure dans laquelle cette dernière est capable de poser la question de la légitimation – sinon de la légitimité –

des réformes. Le second, très associé au précédent, est celui de la variété des contextes normatifs nationaux dans les différents pays qui ont pratiqué des stratégies « d'activation » depuis dix ans ou plus. Dans certains pays, la stratégie de l'activation de la protection sociale résulte, y compris dans la dimension des exigences accrues vis-à-vis des personnes, d'un large débat social de légitimation. Dans les pays scandinaves, en particulier, les réformes résultent de la construction de consensus, fussent-ils conflictuels, et leur légitimation repose sur la construction d'une perception de réciprocité générale (Rothstein, 1998). Cette situation est bien différente tant en Allemagne qu'en France ou en Grande-Bretagne. Il faut aussi tenir compte du fait que la légitimation des mesures intervient au sein d'un espace donné, le plus souvent national (mais aussi régional et local) ; or, ces contextes sont porteurs de références normatives différentes et il n'est pas aisé de comparer entre eux des vécus de personnes au-delà des frontières de la solidarité qui restent, pour l'essentiel, nationales. Comme Silke Bothfeld l'a observé, l'objectivation des effets des réformes a tendu à minorer leur impact sur les conceptions morales des personnes, sur leurs capacités d'action, leur autonomie et leur dignité en tant que personnes, qui entrent dans les « *capabilities* » (capacités), au sens d'Amartya Sen ou dans la substance de la citoyenneté sociale (Goul Andersen, 2005), et ont aussi à voir avec la « reconnaissance » (Paugam et Duvoux, 2008). Mais, sur ces points, on ne dispose aujourd'hui d'aucune étude comparative internationale. On sait, par des recherches nombreuses, que les exigences nouvelles posées aux personnes sont déstabilisantes, et donnent lieu à de larges refus, qui prennent parfois une expression politique, comme ce fut le cas en Allemagne avec l'introduction de la réforme Hartz. Pourtant, la question majeure reste de savoir comment rendre compatibles des constats au sein de systèmes normatifs très hétérogènes de pays à pays (voir, par exemple, la variété de la perception de la précarité de l'emploi en Europe, Barbier, 2005 b). On observe encore plus facilement cette aporie lorsque l'on compare les pays européens riches avec les moins riches, récemment entrés dans l'Union européenne, ou encore plus avec les pays en développement.

Comprendre en profondeur les conséquences des stratégies d'activation

Apprécier si les politiques ont réalisé leurs objectifs suppose de revenir à la teneur de ces dernières : ce travail a été fait, avec le recul, et il est simple de le

(15) Giovanni Sartori est une référence internationalement reconnue de la comparaison internationale. Il explique notamment que le choix d'une échelle d'abstraction entraîne une réduction donnée de la diversité. Des échelles d'abstraction plus ou moins petites font varier la capacité du chercheur à observer la diversité.

résumer. Bien plus complexe est la recherche – forcément collective – qui aidera à apprécier comment les systèmes et les personnes ont été affectés. On ne donnera ici que quelques indications : celles-ci, cependant, sont suffisamment alarmantes pour qu'on appelle à développer la recherche plus en profondeur.

Les promesses politiques

Trois principaux objectifs ont été présentés : les systèmes anciens, considérés (abusivement, on vient de le souligner) comme « passifs », se sont vu opposer l'idéal d'un « État social actif », motif qui résume les innombrables dénominations apparues en Europe (et aux USA) dans les dix dernières années dans le vocabulaire des politiques sociales. « L'activation de la protection sociale » était d'abord censée augmenter la participation de tous les membres de la société au travail (activité professionnelle) : dans certains cas, la promesse allait jusqu'à susciter l'espoir de l'accès à des emplois de qualité mais, le plus souvent, il s'agissait de mettre surtout les gens en présence d'emplois tels que le marché les proposait. En deuxième lieu, cet accès universel à l'activité professionnelle allait faire reculer (sinon disparaître) la pauvreté car le travail était désormais considéré partout comme la solution par excellence à la pauvreté. En troisième lieu, par le même mouvement (les inégalités en général étant passées au second plan), « l'État social actif » était en même temps un agent d'« inclusion sociale », pour reprendre le terme politique inventé en Grande-Bretagne et diffusé par l'Union européenne pour remplacer la vision considérée comme négative « d'exclusion sociale ». Dans tel ou tel pays, il y avait bien sûr des promesses plus spécifiques : ainsi, l'une des promesses du *workfare* aux États-Unis était le « soutien » de la famille et du mariage (Morel, 2000), mais on laissera de côté dans cette partie de l'article les idiosyncrasies nationales pour se concentrer sur les trois promesses communes. Pour des raisons évidentes, on se consacre aux années qui conduisent à la crise, jusqu'en 2007 car, ensuite, les choses sont complètement différentes.

Activité professionnelle, exclusion, pauvreté : un essai de bilan

Comme l'a noté pertinemment Béa Cantillon (2010), les réformes des politiques sociales comprenant « l'activation » ont pris place pour l'essentiel dans une conjoncture économique favorable (1997-2007), ce qui aurait dû faciliter l'accomplissement des promesses. Mais ce ne fut pas le cas. En matière d'activité professionnelle des personnes, malgré « l'activation » sous toutes ses formes, dans tous les pays considérés ici, une part importante de la population reste « hors emploi » après les réformes

(quoique, de façon moindre, aux États-Unis). Elle est soutenue chichement et de façon précaire (sauf dans les pays scandinaves, relativement) par des prestations d'assistance ou d'autres remplacements de revenu. Le tableau 2, p. 52 utilise des données en équivalents temps plein, car l'émiettement des emplois n'apparaît pas lorsque l'on travaille en données brutes. Aux États-Unis, en raison de la bonne santé de l'économie avant la crise, les réformes ont entraîné une augmentation de l'activité professionnelle pour les personnes pauvres isolées, mais pas la part des emplois de qualité. En Grande-Bretagne, la part des inactifs n'a pas considérablement diminué (tableau 1, p. 49) : des catégories de la population sont restées peu affectées par les réformes, dans un pays où la part des ménages sans travail est parmi les plus élevées d'Europe (trois millions de ménages sans travail à la fin de la première décennie des années 2000). Malgré la générosité, réelle, des *tax credits* introduits par le gouvernement travailliste et l'augmentation de la qualité des services de l'emploi (elle aussi réelle), les choses n'ont guère changé au cours des dix années, sauf pour les familles monoparentales, dont la situation s'est améliorée. En Allemagne, le recul de l'analyse est moins long, mais les emplois à bas salaire (travaux à temps partiel, « mini-jobs »), se sont multipliés, avant même la réforme Hartz du gouvernement Schröder, faisant prendre conscience à la société allemande de l'importance des situations de vulnérabilité, au point que le terme « *Prekariat* » a été introduit dans la langue allemande en 2006. La Grande-Bretagne est cependant toujours pionnière en Europe pour la proportion des emplois de mauvaise qualité dans les comparaisons de la Commission européenne. Le tableau 1 donne un aperçu, certes global et pas assez précis de la situation. On y repère que, sur la période 2000-2007 (alors que partout, dans les pays occidentaux, se déployaient les stratégies d'activation), et avant la crise, les gains des taux d'emploi sont très faibles, lorsqu'ils existent. D'autres auteurs ont d'ailleurs montré, pour la France et l'Allemagne, notamment, que les gains, quand ils ont été observés, tenaient à l'éclatement de la norme d'emploi et à la multiplication des « morceaux d'emploi » (Giraud et Lechevalier, 2010).

En matière de pauvreté, des résultats non négligeables ont été revendiqués par le gouvernement britannique : ils concernent la part la plus vulnérable des enfants, mais ces résultats étaient dus à l'augmentation des allocations (politique sociale « traditionnelle »). Les objectifs affichés par ce gouvernement ne seront cependant pas atteints (16) et les observateurs sont convaincus de la « rentabilité »

(16) Le gouvernement Blair avait promis de diminuer de moitié la pauvreté des enfants avant l'année 2010 et de l'éradiquer en 2020. La pauvreté des enfants, mesurée officiellement en Grande-Bretagne, a augmenté entre 2006 et 2007. Pour des données plus récentes, voir Bradshaw (2009).

décroissante du système des impôts négatifs (*tax credits*). En Allemagne, il est encore tôt pour enregistrer les effets de l'ensemble des réformes d'activation de la protection sociale (Barbier et Knuth, 2011 ; Giraud et Lechevalier, 2010), le niveau de la pauvreté n'a pas fortement évolué ces dernières années, mais les situations de pauvreté se sont étendues. Aux États-Unis, l'effet majeur de la réforme Clinton aura été de maintenir les mêmes niveaux relatifs de pauvreté, tout en obligeant les assistés à tirer leurs revenus du travail alors qu'ils les tiraient auparavant de l'assistance ; il y a eu le plus souvent, en quelque sorte, substitution, sauf pour des groupes particuliers. Le Danemark reste, avec la Suède, l'un des pays où la pauvreté est la moins répandue, mais cela n'est pas dû aux réformes d'activation mais à la générosité de la protection universelle. Ce ne sont pas, d'ailleurs, les offres d'activation des chômeurs qui ont créé de l'emploi net et les chercheurs danois sont méfiants, sauf sur un point : la longueur de la perception des prestations se combine avec l'effet des offres d'activation qui peut être considérée à la fois comme un soutien et comme, parfois, un repoussoir, une incitation à être mobile. Les constats de B. Cantillon n'en restent pas moins fondés : dans les années 1990, les réformes n'ont pas accompli la diminution de la pauvreté promise (2010:9-10).

En matière d'inégalité (entre couches sociales, entre qualifiés et moins qualifiés, entre hommes et femmes, entre jeunes et vieux), les pays où la version la plus « punitive » (*workfare* et sanctions) et rigoureuse des réformes d'activation a été mise en œuvre, sont aussi ceux (les États-Unis, la Grande Bretagne) où les inégalités se sont le plus accrues, nettement plus que dans les pays continentaux, sans parler des pays scandinaves. Ainsi, la proportion des personnes exposées à l'exclusion sociale – y compris sous la forme de la « marginalisation » à la scandinave (17) – n'a pas significativement changé dans les dix dernières années. Le positionnement relatif des pays reste globalement le même en matière d'inégalités et d'exclusion, les deux phénomènes ayant plutôt augmenté partout. Là encore la promesse de l'activation, par temps économique favorable, n'a pas été tenue.

Dans ces conditions, il faut prendre très au sérieux l'hypothèse de B. Cantillon (2010) qui apporte de premiers éléments convaincants selon lesquels de « nouvelles » politiques – dont « l'activation » des pauvres et des chômeurs – n'ont pas bénéficié à ceux

qui en avaient le plus besoin, car exclus du marché du travail, pendant que les systèmes d'assistance à la pauvreté (traditionnels) étaient encore plus inadéquats qu'auparavant en raison de l'introduction des clauses de conditions de ressources et de conditionnalité (2010:21). L'auteure observe aussi que les dépenses ont été maintenues sous contrôle (*ibid.*:19). C'est exactement ce qu'on peut observer en suivant l'évolution de la part des dépenses sociales consacrée aux plus pauvres et aux exclus, retracée dans le tableau 1. Quels que soient leurs « types d'activation », dans tous les pays, les dépenses ont en effet été ajustées et contenues. Ce constat est fondé ici de façon globale, mais il requiert des travaux plus précis qui tiendraient compte de la multiplicité des dépenses publiques ou socialisées qui peuvent être considérées comme relevant de l'activation au sens où on l'a définie (18). Si l'ajustement a été différent (avec les pays scandinaves restés très généreux en comparaison) et, ainsi, très inégal et inégalitaire en Europe, les dépenses d'assistance et de chômage, des prestations de handicap et contre l'exclusion sociale, à l'intérieur de la dépense sociale en général, ont été maîtrisées (19). C'est ce qu'illustre le tableau 1 pour trois cas significatifs de pays.

Cela ne veut donc pas dire que ces dépenses ont été radicalement réduites, mais cela tend à confirmer l'impact en terme de « *cost-containment* » (Pierson, 2001), pendant que d'autres secteurs de prestations (surtout la santé) ont continué d'augmenter.



Conclusion

En définitive, il est fort probable, sauf cas national ou local et catégorie ciblée particulière, que les principales conséquences d'une « activation » que l'on pourrait dire « effective » (c'est-à-dire aider vraiment les personnes à trouver des emplois ou les faire sortir durablement de la pauvreté ou de l'exclusion sociale) sont restées très modestes malgré les ambitions des politiques. Au plan macrosociologique, le constat de la maîtrise des coûts (de l'assistance, de la couverture chômage et des pré-retraites) (*cost containment*) émerge, sans qu'il y ait réduction radicale de la protection sociale (Castles, 2004, Cantillon, 2010, Barbier et Thérêt, 2009). Dans le même temps, selon tous les indicateurs classiques, les promesses politiques n'ont pas été tenues.

(17) Signe que les formes de la pauvreté ne sont pas partout en Europe équivalentes, ce qui se désigne comme « exclusion » en Grande-Bretagne et en France, s'appelle « marginalisation » dans les pays scandinaves (Paugam, 2005).

(18) Deux domaines sont les plus importants à considérer : les préretraites qu'il faut distinguer des retraites, ce qui est délicat en comparaison internationale ; les crédits d'impôts et les transferts vers la fiscalité des cotisations sociales (qu'il s'agisse des cotisations salariés, comme en Allemagne, ou employeurs, comme majoritairement en France).

(19) Selon la même source, dans les trois pays considérés dans le tableau 1, la part des dépenses sociales sur le PIB a évolué faiblement entre 1997 et 2005 : 30 % au Danemark ; de 30,4 % à 31,5 % en France ; de 27,3 % à 26,8 % au Royaume-Uni.

Dans cette évolution, le rôle de la stratégie dite « de Lisbonne » (20) est marginal : les évolutions parallèles ont été réalisées au niveau national. L'expansion des discours et d'une rhétorique générale des droits et des devoirs semble n'avoir que peu de liens avec les « performances » des politiques publiques. Il y a surtout un point à propos duquel des recherches supplémentaires, menées avec des méthodes qui restent à inventer en matière de comparaison des systèmes nationaux de normes, sont nécessaires ; il s'agit de la transformation du vécu (et de la substance de la citoyenneté sociale), en liaison avec la compréhension à chaque fois située au plan national, de la légitimité des réformes et de leur insertion dans des logiques « politiques et morales » à chaque fois différentes selon les pays, ce qui s'articule avec des « formes élémentaires de pauvreté » (Paugam, 2005). Enfin – ce qui est essentiel –, les grandes différences entre les « performances » sociales ont persisté entre les pays, presque inchangées après quinze ans de réformes : en Europe, l'écart entre la Suède et la Grande-Bretagne n'a pas fondamentalement changé si on le mesure selon les coefficients d'inégalité classiques, alors que les deux pays avaient, avant la

crise, un niveau de vie moyen tout à fait comparable. Les dépenses sociales ont été ralenties : l'activation aura certainement été un moyen de maîtriser les coûts, et cela correspond bien à la logique économique de gestion de l'austérité ; mais, dans les pays scandinaves, cela n'a pas abouti à une augmentation significative des inégalités, et ces derniers restent vraiment très spécifiques. Tirer cette leçon en 2011, au moment où la crise économique étend partout ses ravages, est d'autant plus intéressant que, jusqu'à présent, les gouvernements n'ont adapté qu'à la marge leur discours en faveur de « l'activation » comme solution innovante et juste. Tout semble se passer comme si on observait à la fois un effet de retard des mises à jour des conceptions – bien visible dans la mise en œuvre du RSA en France, l'assistance au Royaume-Uni et les prestations d'assistance en Allemagne – et une augmentation du chômage et du sous-emploi avec la crise. L'effet retard tient sans doute de façon importante au fait que la stratégie visant à « activer » les pauvres et les chômeurs a porté ses fruits dans la mise sous contrôle des dépenses sociales qui était l'un des objectifs, mais souvent plus implicite, des stratégies d'activation.

(20) La Stratégie de Lisbonne a combiné, jusqu'à sa récente réforme avec l'arrivée de la nouvelle Commission, l'ensemble des politiques sociales du niveau de l'Union européenne et la stratégie macroéconomique. Ses orientations ont été arrêtées au Sommet de Lisbonne en 2000.

Références bibliographiques

- Barbier J.-C., 1996, *Comparer welfare et insertion ?*, *Revue française des Affaires sociales*, n° 4:7-27.
- Barbier J.-C., 2002, *Peut-on parler d'« activation » de la protection sociale en Europe ?*, *Revue française de sociologie*, n° 43-2:307-332.
- Barbier J.-C., 2005 a, *La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale*, *Revue française de sociologie*, n° 46-2:351-371.
- Barbier J.-C., 2005 b, *Citizenship and the activation of social protection: A comparative approach*, in *The new face of welfare. Social policy, marginalization and citizenship* (sous la dir. de Goul Andersen J., Guillemard A.-M., Jensen (P. H., Pfau-effinger B.), COST A13 Book Series, Bristol, Policy Press:113-134.
- Barbier J.-C., 2006 (avec des contributions de Sylla N. S. et Eydoux A.), « Analyse comparative de l'activation de la protection sociale en France, Grande-Bretagne, Allemagne et Danemark, dans le cadre des lignes directrices de la stratégie européenne pour l'emploi », rapport pour la DARES (ministère du Travail), Centre d'études de l'emploi, <http://eucenter.wisc.edu/OMC/Papers/EES/barbier.pdf>
- Barbier J.-C., 2008 a, *L'« activation » de la protection sociale, existe-t-il un modèle français ?*, in *Où va la protection sociale ?* (sous la dir. de Guillemard A.-M.), Paris, PUF, Le Lien social:165-182.
- Barbier J.-C., 2008 b, *La longue marche vers l'Europe sociale*, Paris, PUF, Le Lien social.
- Barbier J.-C. et Fargion V., 2004, *Continental inconsistencies on the path to activation: Consequences for social citizenship in Italy and France*, *European Societies*, vol. 6, n° 4:437-460.
- Barbier J.-C. et Knuth M., 2011, *Activating social protection against unemployment, France and Germany compared*, *Sozialer Fortschritt*, vol. 60, n° 1-2:15-24.
- Barbier J.-C. et Matthias K., 2011, *Activating social protection against unemployment, France and Germany compared*, *Sozialer Fortschritt*, n° 1-2:15-24.
- Barbier J.-C. et Théret B., 2009, *Le système français de protection sociale*, Paris, La Découverte.
- Barbier J.-C. et Théret B., 2001, *Welfare to work or work to welfare, the french case*, in *Activating the Unemployed : A Comparative Appraisal of Work-Oriented Policies* (sous la dir. de Gilbert N. et Van Voorhis R.), Rutgers, New Jersey, Transaction Publishers:135-183.
- Bothfeld S., 2008, « Individual autonomy, a normative and analytical core of welfare statehood », communication pour la Conférence RC 19 « The Future of Social Citizenship: Politics, Institutions and Outcomes » à Stockholm le 6 septembre.
- Bouchoux J., Houzel Y. et Outin J.-L., 2004, *Revenu minimum d'insertion et transitions : une analyse des inégalités territoriales*, *Revue française des Affaires sociales*, n° 4:107-132.
- Bradshaw J., 2009, *La pauvreté infantile au Royaume-Uni*, *Politiques sociales et familiales*, n° 98:37-47.
- Cantillon B., 2010, « Disambiguating Lisbon. Growth, employment and social inclusion in the investment state », CSB Working Paper, université d'Antwerp, n° 10/7.
- Castles F., 2004, *The future of the welfare state*, Oxford, Oxford University Press.
- Clasen J. et Clegg D., 2006, *Beyond activation: Reforming European unemployment protection systems in post-industrial labour markets*, *European Societies*, vol. 8, n° 4:527-553.
- Dubet F. et Vérétoit A., 2001, *Une « réduction » de la rationalité de l'acteur. Pourquoi sortir du RMI ?*, *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 3:407-436.
- Dufour P., Boismenu G. et Noël A., 2003, *L'aide au conditionnel. La contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord*, Montréal-Bruxelles, Presses de l'Université de Montréal et P.I.E.-Peter Lang.
- Eme B., 1997, *Aux frontières de l'économie : politiques et pratiques d'insertion*, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CIII:313-333.

- Giraud O. et Lechevalier A., 2010, « L'éclatement de la norme d'emploi en France et en Allemagne au tournant du siècle », RT6 Working Papers, n° 2010-6, http://rt6-afs.org/IMG/pdf_WP2010-6GiraudLechevalier.pdf
- Goul Andersen J., 2005, *Citizenship, Unemployment and welfare policy*, in **The new face of welfare. Social policy, marginalization and citizenship** (sous la dir. de Goul Andersen J., Guillemard A.-M., Jensen P.-H. et Pfau-Effinger B.), COST A13 Book Series, Bristol, Policy Press:75-92.
- Goul Andersen J. et Pedersen J., 2007, « Continuity and change in Danish active labour market policy (1990-2007), the battlefield between activation and workfare », CCWS Working papers, université d'Aalborg, n° 54.
- Handler J.-F. et Hasenfeld Y., 2007, *Blame Welfare, Ignore Poverty and Inequality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Jobert B. et Muller P., 1987, *L'État en action, politiques publiques et corporatismes*, Paris, PUF.
- Knuth M., 2008, « Path shifting and path dependence: Labour market policy reforms under German federalism », Working paper, université de Duisburg.
- Kvist J., 2002, *Activating welfare states. How social policies can promote employment*, in **What Future for Social Security? Debates and Reforms in National and Cross-national Perspectives** (sous la dir. de Clasen J.), Bristol, Policy Press:197-210.
- Larsen F., Dalsgaard L., Bredgaard T. et Abildgaard N., 2002, « Municipal activation – between discipline and integration », CARMA Papers, université d'Aalborg.
- Lødemel I., 2004, *The development of workfare within social activation policies*, in **Resisting marginalization, Unemployment experience and social policy in the European Union** (sous la dir. de Gallie D.), Oxford, Oxford University Press:197-222.
- Lødemel I. et Trickey H. (dir.), 2000, *An offer you can't refuse, Workfare in international perspective*, Bristol, Policy Press.
- Morel S., 2000, *Les logiques de la réciprocité, les transformations de la relation d'assistance aux États-Unis et en France*, Paris, PUF, Le Lien social.
- Morel S., 1996, *La contrepartie dans la protection sociale américaine*, *Revue française des Affaires sociales*, n° 4:27-44.
- Palier B. et Martin C., 2007, *From a « frozen landscape » to structural reforms: the sequential transformation of bismarckian welfare states*, *Social Policy and Administration*, vol 41, n° 6:535-554.
- Paugam S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, Le Lien social.
- Paugam S. et Duvoux N., 2008, *La régulation des pauvres*, Paris, PUF.
- Pierson P. (dir.), 2001, *The new politics of the welfare state*, Oxford, Oxford University Press.
- Rothstein B., 1998, *Just institutions matter, the moral and political logic of the universal welfare state*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Sartori G., 1991, *Comparazione e metodo comparato*, in *La comparazione nelle scienze sociali* (sous la dir. de Sartori G. et Morlino L.), Bologna, Il Mulino:25-45.
- Serrano Pascual A., 2007, *Activation regimes in Europe: a clustering exercise*, in **Reshaping welfare states and activation regimes in Europe** (sous la dir. de Serrano Pascual A. et Magnusson L.), Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang:275-316.
- Van den Berg A., 2009, *Flexicurity: what can we learn from the Scandinavian experience?*, *European Journal of Social Security*, vol. 11, n° 3:245-270.
- Van Berkel R. et Møller I.- H. (dir.), 2002, *The concept of activation*, in **Active social policies in the EU. Inclusion through participation**, Bristol, Policy Press:45-72.